

RÉTABLISSEMENT DES SAINTS PATRONS PRIMITIFS

DANS LES ÉGLISES BRETONNES

Plusieurs de nos églises et paroisses bretonnes ont perdu leurs patrons primitifs et ne rendent plus le culte liturgique à leurs saints fondateurs. Il faut attribuer à des causes nombreuses et diverses l'injuste ostracisme infligé à nos vieux saints nationaux : la disparition des reliques et des actes de nos saints lors des invasions normandes et des troubles de la Ligue, l'esprit de fable introduit par le moyen âge dans les légendaires, la réunion de la Bretagne à la couronne, l'ignorance des prêtres et des évêques étrangers, la raideur des jansénistes qui réclamaient trop de preuves écrites d'authenticité dans une matière où la tradition constante, la foi populaire, le culte immémorial ont toujours valu devant l'Église les meilleures chartes de possession.

Une distinction essentielle est à établir entre le titulaire d'une église et le patron d'une paroisse. Tout le monde sait que les églises peuvent changer de titulaires alors même que la paroisse garde, comme une protestation étymologique, le nom de son premier fondateur et patron. Une des causes principales du changement des patrons est la reconstruction des églises. Le modeste oratoire, souvent bâti par le saint apôtre de la paroisse, dédié en son honneur et appelé de son nom, est devenu trop restreint pour l'agglomération nouvelle. On édifie dans un autre endroit une église neuve aux plus vastes proportions. Pour distinguer la construction nouvelle de la chapelle ancienne, berceau religieux de la paroisse, on lui a donné un autre titre : *Église Saint-Pierre*, par exemple, tandis que le sanctuaire primitif garde seul le nom du saint « local ». Ainsi, Saint-

Briec, la basilique cathédrale, a pour titulaire « l'Invention du corps de saint Étienne »; le fondateur de l'évêché est bien pourtant patron de la ville épiscopale comme du diocèse tout entier. La plus ancienne chapelle de Saint-Briec est Notre-Dame de la Fontaine. Près du lieu où elle s'élève, saint Briec s'arrêta avec ses disciples; il y bâtit un petit oratoire, avant de fonder l'église qui devint la cathédrale. — Pluzunet est bien le *plou* de saint Idiunet ou Ethbin dont la vie est insérée à la suite du *cartulaire de Landevenec* (p. 137 à 141). Une vieille chapelle, aujourd'hui tombant en ruines, a été le berceau religieux de cette paroisse. La chapelle, étant devenue insuffisante, on a construit près de là une église, et depuis Pluzunet a pour patron saint Pierre. — Plourivô, en breton Plou-Riou, est le *plou* de saint Rion appelé aussi Riou par Lobineau (*Vies*, p. 50). Une chapelle aujourd'hui détruite, s'élevait au Bourg-Blanc en l'honneur de saint Rion. Il en est fait mention dans la bulle d'Innocent III, donnée en 1198, confirmant les biens et privilèges de l'abbaye Saint-Rion en l'île : *capellam sancti Rionis juxtâ le Borguen in parrochia de Plourivou.* (*Anc. Évêch.*, IV, p. 75.) Pour des raisons inconnues de nous le bourg de Plourivô a été transféré un peu plus loin, et l'église actuelle du Plou de saint Riou (Plou-Riou) est dédiée à saint Pierre. — L'oratoire élevé sur le tombeau de saint Gonéri est l'origine patronale de Plougrescant. Une autre église a été bâtie près de là, à « l'autre bourg, » comme disent les braves gens, et cette église paroissiale est sous le patronage de saint Pierre. — Plu-Dual, le *plou* de saint Tual ou Tudual, a pour patron saint Mayeux, abbé de Cluni. — Poul-Douran, le marais de saint Douran, Ouran ou Orhan, lui a préféré saint Pergat. Un sanctuaire rural, situé à un kilomètre de Poul-Douran, retient seul le nom de saint Douran. Ici encore le centre religieux me paraît avoir été déplacé. Un calice, sculpté sur le cintre d'un vieux portail à Saint-Douran, indique la demeure du prêtre. Pour ne pas faire confusion ou double emploi, on a donné à la colonie le vocable de saint Pergat. D'après la tradition populaire, enregistrée aux archives de Pleumeur-Gaultier, saint Douran fut, comme saint Pergat, disciple de Tudual à Lantréguer. — L'ancienne église et le vieux bourg de Callac s'appellent « église et bourg de Botmel. » Cette chapelle de Botmel était avant 1789, trêve de Plus-

quelles. La ville de Callac, ni paroisse ni trève, était en la trève de Botmel. (A. DE LA BORDERIE, *Géogr. féodale de la Bret.*, p. 141 en note. — *Cartul. de Redon*, p. 534, et G. DU MOTTAY, *Géogr.*, p. 488.) Callac-Botmel est limitrophe de Duault, et cette dernière paroisse a pour patron saint Maudet. Tout porte donc à croire que Botmel répond à saint Botmaël, disciple de saint Maudet. Aujourd'hui Callac reconnaît le patronat de saint Laurent, et le vocable breton de Botmaël est quelque peu défiguré par Notre-Dame de Botmel. — Plouaret, appelé dans les Actes de saint Yves *Plebs Barbata* possède une très ancienne chapelle de sainte Barbe qui fut l'origine patronale du lieu. L'église est sous le patronage de la sainte Vierge. — Même observation pour Plou-Névez-Moëdec. L'ancienne chapelle de sainte Jeune ou Névez est le vocable primitif, et l'église est dédiée à saint Pierre. — Il me serait facile de multiplier les exemples pour ce diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier. (ex. Perros-Guirec, Loguivy-Plougras, etc.)

A quoi tiennent les destinées d'un saint patron ! Comme les Bretons prononcent *zand Drian* pour dire saint Rion, on prend pour ce saint national le pape saint Adrien qui en breton se traduit aussi *zand Drian*. En breton il arrive fréquemment que la dernière lettre de l'affixe *zant* (saint) devient la lettre initiale du nom propre qui suit. Il en est ainsi, dit M. de la Villemarqué, de saint Ergat qui se prononce et s'écrit *zant Tergat*, saint Tergat. J'ai déjà cité saint Ouran qui fait *zand Douran*, saint Douran. Il en est advenu de même pour saint Rion qui se dit *zand Drian*, d'où la malheureuse identification avec saint Adrien. C'est ainsi, je crois, que saint Adrien, étranger à la Bretagne, pape de Rome ou abbé de Cantorbéri, a détrôné saint Rion et fait Saint-Adrien dans la paroisse de ce nom et dans une chapelle à Pleumeur-Gaultier. — La paroisse de Saint-Rieu doit son nom à saint Rion ou Riou. (Lobineau accepte ces trois formes.) Les traducteurs lui ont substitué saint Régulus, évêque de Senlis. — A Plouëzec même, où saint Rion est singulièrement honoré, ce Breton inconnu porte bravement la croix à triple traverse, insigne des papes.

Ailleurs qu'à Saint-Adrien, Pleumeur-Gaultier et Saint-Rieu, les jansénistes anti-bretons ont exercé leur habileté de traducteurs, *traduttore, tradittore*. — A Saint-Bihi, ancien évêché de Cornouaille, paroisse française du diocèse actuel de Saint-Brieuc et Tréguier, saint

Bieuzi ou Bilci, compagnon de saint Gildas de Rhuis, était le patron primitif, Gildas lui-même est très honoré dans ce beau pays de Corlai où les éleveurs lui « vouent » leurs chevaux. La paroisse Saint-Gildas est toute voisine de Saint-Bihi. Comme saint Rion, le pauvre Bieuzi était inconnu de la réforme jansénienne¹. Mais si alors on perdait les véritables notions hagiographiques, on se rattrapait du côté de l'esprit... critique. Oyez plutôt. Saint-Bihi! Qu'est-ce? — Un génitif latin. — Oui, et à ce compte on aurait toujours Bihi. — Plus difficiles, nos hypercritiques trouvent un jour que le mot est acéphale, il lui faut une tête. En travaillant le thème et la version, nos élèves de quatrième établissent le génitif et le mot en son entier. Ils nous donnent *Euse-Bihi* et, grâce à ce tour de force, saint Eusèbe est depuis patron de Saint-Bihi. « Cette commune, dit M. Gaultier du Mottay (*Géogr.*, p. 267), doit son nom à saint Bieuzi, martyr, disciple de saint Gildas au VII^e siècle, qu'on a transformé depuis en saint Eusèbe évêque de Samosate, qui est maintenant le patron de l'église paroissiale. » Ailleurs saint Bihi a tant été retourné qu'il est devenu Blaise. — A Saint-Igneuc et à Cesson, saint Ignoroc ou Ignoc, évêque de Vannes, était patron de l'église, il a été remplacé par saint Ignace, sans doute à cause de quelque ressemblance de nom. — Pour la même raison « saint Igeau » devient saint Ignace. — Pergat se dit en breton Bergat et *Berhet*. Comme *Berhet* est le nom Breton de *Brigitte*, Pergat, le deuxième successeur de Tudual, se déguise en une sainte femme! — Saint Renan ou Ronan, moine-évêque irlandais, est mort à Hillion, près Saint-Brieuc². Sur l'emplacement de sa cellule s'élève aujourd'hui « l'église de saint René » évêque d'Angers. — Lau-Renan sonne clair *Lanna Renani* ou *Ronani*. Il n'est de pire sourd que celui

1. Le diocèse de Vannes a une paroisse du nom de Saint-Bieuzi. Elle avait autrefois pour trêve Castennec. Saint Bieuzi est encore honoré comme martyr dans le Propre de Vannes : *Gildasius Rhuvigiensis Abbas, cujus discipulus Bielzius martyrio coronatus est.* (V. *Propr. venet., æstiva*, p. 37.) Lobineau fait table rase de la vie et du martyre de saint Bieuzi. (V. *Vies*, p. 48 et cf. *TRESVAUX*, I, p. 101, 102.)

2. *Ubi Briocenses parochialem Ecclesiam instituerunt, eadem Ronani appellatione signatam.* (V. *Propr. Corisopit., verna*, p. 38 et *æstiva*, p. 23.) Hillion avait autrefois pour premier patron saint Brieuc. Ses habitants doivent être appelés *Briocenses*.

qui ne veut pas entendre. Au saint irlandais-breton dont le R. P. dom Plaine a traduit les Actes pour la Société archéologique du Finistère, il fallait encore substituer saint René, *Renatus*, le patron de l'Anjou.

Habent sua fata patroni!

Voilà ce que le criticisme à outrance a fait pour la Bretagne, pour les patrons de nos paroisses, nos pères dans la foi, nos maîtres dans les arts libéraux, nos éducateurs dans les travaux vraiment utiles.

Cette école néfaste a un nom dans l'histoire. Ces nouveaux iconoclastes sont marqués au front d'un stigmaté : ils s'appellent *Dénicheurs de saints*.

Les traces de l'œuvre janséniste doivent disparaître. Une réparation est à faire : le rétablissement des patrons primitifs de nos paroisses, la restauration du culte patronal de nos saints bretons, l'inscription de nos saints nationaux à notre calendrier diocésain.

Hélas ! pour ce faire, je ne suis rien. Mes efforts ont une mince autorité. Aussi c'est avec un vrai plaisir que j'emprunte la parole magistrale — *defunctus adhuc loquitur* — d'un Prélat dont la mémoire est toujours chère à nos cœurs, d'un évêque qui, avec l'affection de ses diocésains, sut acquérir, par son talent et sa bonté, ses droits d'adoption de la Bretagne entière.

« O saints protecteurs de notre diocèse, Briec, Tugdual, Guillaume, Yves, — et j'ajouterai tous les saints bretons — jetez votre regard sur cette vieille et illustre terre de Bretagne que vous avez arrosée de vos sueurs, défendez-la des souffles mauvais qui ont flétri tant d'âmes à notre temps ; maintenez-la forte et invincible dans ses saintes croyances, quels que soient les orages qui nous attendent. » (Mgr DAVID : *Lettre past. à l'occasion du Jubilé universel*, 4 mai 1879, p. 5).

Un éloquent adversaire du « Vandalisme contemporain en Bretagne » requiert, avec une énergique et juste sévérité, contre le détronement des patrons : « Les vieux saints qui ont fait la Bretagne ne sont plus à la mode ! On a honte d'eux et de leur obscurité, ils sont expulsés de partout, reniés, remplacés par des saints bien grands assurément, mais enfin qui ne sont plus là chez eux. » (M. R. OHEIX).

M. Arthur de la Borderie, notre maître à tous, n'a-t-il pas consacré sa vie à la gloire de la patrie bretonne, à la publication des Actes, à

la critique des Sources, qui mettent dans leur véritable jour « le rôle historique des saints de Bretagne »? Les efforts persévérants et généreux de ce prince de l'érudition bretonne ne portent-ils pas à cette conclusion vraiment pratique : rétablir partout les patrons primitifs, fournir des documents précieux pour la rédaction nouvelle des légendes ou vies de saints à insérer dans le bréviaire diocésain¹?

J'emprunte l'autorité du congrès breton de Lannion (séance du 10 septembre 1884) pour appeler l'attention de l'autorité compétente sur la restitution désirable de leurs anciens patrons à nos paroisses, des anciens offices bretons à notre bréviaire diocésain. Le Propre de Saint-Brieuc et Tréguier, rédigé en toute hâte², a conservé, en adoptant la liturgie romaine, seulement dix-huit offices propres, alors qu'il eût été facile d'obtenir à Rome la concession d'un beaucoup plus grand nombre, en rapport avec celui des saints honorés dans le pays. (M. OHEIX.) Ce qui était facile alors n'est pas plus difficile aujourd'hui. Tous les ans le Pape impose à l'Église universelle quelques nouveaux offices. Une commission permanente est instituée à Rome pour la correction des légendes du bréviaire. Il y a correction de forme et de fond; de forme, en y mettant une latinité plus élégante; de fond, en retranchant des détails qui ne sont pas sûrement acquis à l'histoire, en ajoutant de nouveaux faits reconnus pour certains. C'est dans ce sens que l'office de saint Thomas d'Aquin a reçu une nouvelle modification de forme, et l'office de saint Silvestre ne dit plus que Constantin le Grand voulait s'infuser dans les veines du sang d'enfants. Une commission pour la refonte et la révision du Propre diocésain peut être établie à Saint-Brieuc. Un travail d'ensemble est à faire tant pour le choix des saints bretons à admettre que pour la rédaction

1. Il m'est parfois arrivé, je l'avoue, de blâmer chez M. de la Borderie certaines polémiques. Mais l'œuvre du Maître, œuvre qui fait l'objet constant de mes études et de mon admiration, est vraiment une grande œuvre édifiée à la gloire de la Patrie bretonne. *Pro Patriæ laude*. On peut sans flatterie décerner à M. A. de la Borderie, membre de l'Institut, le titre que lui-même a donné à Lobineau : *C'est un grand serviteur de la Bretagne*.

2. Les mauvaises langues prétendent qu'on voulut tout bâcler à la vapeur pour arriver à la liturgie romaine avant le diocèse de Rennes. Piètre raison pour excuser le mauvais latin et l'exclusion d'un si grand nombre de saints honorés autrefois.

de nouveaux offices. L'éminent cardinal Richard ne dédaigna pas de présider à Nantes une commission semblable et de faire un rapport qui est resté un monument d'érudition et de bonne critique. Le diocèse de Vannes a rétabli, comme nous, la liturgie romaine en 1848. Comme à Saint-Brieuc de regrettables omissions avaient été faites à Vannes. En 1875 et 1876, S. G. Mgr Bécél « voulant satisfaire aux vœux du clergé et des fidèles », adressa une supplique pour demander l'adjonction de nouveaux offices en l'honneur d'autres saints bretons qui avaient bien mérité de ce diocèse. Les offices furent tous, comme toujours, gracieusement concédés. (V. *Supplices et Brefs dans les quatre parties du nouveau Propre de Vannes*. Galles, 1886.) En 1875 Mgr Augustin David, lui aussi évêque de saint Yves, nous obtint deux offices complets en l'honneur de notre grand thaumaturge, avec élévation de sa fête au rit double de seconde classe et octave; pour la translation des reliques, double de seconde classe dans le canton de Tréguier, double majeur dans le reste du diocèse. A Vannes saint Yves est honoré sous le titre officiel et liturgique de « Patron du clergé de ce diocèse, » avec des hymnes propres, différentes des nôtres. Les honorables rédacteurs de notre « Propre » diocésain ont négligé le diocèse annexé de Tréguier. Partout ailleurs le saint fondateur de l'église annexée devient co-patron de l'église concordataire et se célèbre sous le rite double de seconde classe avec office complet et propre. Ainsi saint Pol de Léon est-il honoré à Quimper. (V. *Propr. Corisopit., Pars Hiem., a p. 42 ad p. 50.*) Chez nous il eût été aussi facile de donner cette consolation à l'église de Tréguier veuve de son évêque. Les hymnes actuelles de saint Yves sont prises au dernier Propre trécorois. Mgr Jean Marc de Royère déclare dans son mandement d'imprimatur que les offices de saint Tudual et de saint Yves ont subi, par son ordre, une meilleure rédaction : *Cum officiorum Sanctorum Tudualdi et Yvonis editio jamdudum defecerit, Fratres charissimi, « vestris annuentes votis » novam confici et typis publicari præcepimus. Hæc igitur officia penitus et, ut putamus, in melius innovata tradimus vobis.* (V. *Proprium Trecorense. Montis-Relaxi*. Guyon, 1770, p. V.) L'ancien bréviaire de Tréguier (1770) donne en effet de très belles hymnes composées en l'honneur de saint Tudual. (V. *ibid., offic. sancti Tuduali Pontificis a p. 310 ad p. 332.*) Les

anciennes hymnes de saint Yves, chantées en 1770, ont été rétablies en 1875. Le fondateur de l'église de Tréguier attend, lui aussi, le relèvement de son office liturgique et de son culte solennel. Les trois vies anciennes de saint Tudual, avec leur examen critique, publiées par M. A. de la Borderie serviraient puissamment à la rédaction nouvelle. (V. *Mémoires de la Soc. arch. des Côtes-du-Nord*, 2^e série, t. II, p. 84 à 122 et 284 à 365.) La Bretagne a eu sa glorieuse autonomie. Elle doit se le rappeler avec orgueil et en garder le souvenir impérissable dans l'office liturgique de ses saints. Dans cet ordre d'idées, les neuf fondateurs d'évêchés bretons devraient, à mon humble avis, être honorés dans tous les diocèses au rang de double majeur. Ici saint Amand, le premier *saint* évêque de Rennes, la métropole bretonne actuelle, est laissé de côté, et saint Pol de Léon n'a qu'une mention de charité, un rit semi-double. Les saints rois Judicaël et Salomon, honorés dans presque tous les bréviaires bretons, sont étrangers à notre « Propre. »

Tous les autres diocèses de Bretagne ont plus de saints bretons que nous n'en avons dans notre bréviaire. Quimper fait l'office de saint Guenvroc ou Kirec et de saint Ruélin, disciples de notre Tudual au monastère de Lantréguier; de saint Tudi, disciple de notre Maudet à l'île Maudet; de saint Guénolé, le fils de Fracan, l'élève de Budoc à l'île Lavrec; de saint Ronan, mort chez nous, à Hillion; de saint Hervé, le barde du Mené-Bré; de saint Thuriau, le patron de Quintin; de saint Mélor, fils de saint Miliiau, patron de Tréméloir et Saint-Méloir; de saint Goueznou, patron de Saint-Guéno; de saint Iltud, patron de Coadout et Troguéri; de saint Conogan, patron de Tréogan; de saint Trémeur, le fils de l'impie Conomor et sainte Trifine, patron de Camlez, etc., etc. — Rennes honore saint Jean de la Grille qui sanctifia notre abbaye Sainte-Croix de Guingamp; saint Mathurin, le patron de Moncontour; saint Éloi, tant invoqué dans notre diocèse; saint Léonor ou Lunaire, patron de Saint-Lormel, Trélévern, Le Loscouët et Saint-Launeuc; saint Méen et saint Brendan, qui ont donné leurs noms à deux paroisses des Côtes-du-Nord; saint Armel, patron de Languédias, etc., etc. — Nantes célèbre ses saints évêques Gohard, Pasquier, Félix, Similien et Émilien; ses abbés Martin de Vertou et Hermeland; ses confesseurs Friard et Se-

condel. — Vannes récite les leçons propres de saint Gonéri, de saint Alban et de saint Bihi ou Bieuzi ; de saint Guénaël, patron de Tréguidel et Lescouët-Goarec ; des saints Gobrien, Guéhen, Guiganton, Gildas, patrons de Morieux, Landehen, Lanfains et Saint-Gildas ; des saints Cadoc, René et sainte Barbe qui ont partout ici des chapelles, etc., etc. Le même diocèse a la faveur d'une fête générale bien touchante où entrent presque tous les saints bretons : Le deuxième dimanche de juillet, « commémoration de tous les saints évêques, patrons et autres saints du diocèse de Vannes, » sous le rit double majeur. Dans cet office solennel, avec hymnes, antiennes, versets, leçons, oraison et messe propres, il est fait mention, aux leçons du second nocturne, des saints Clair, Déodat, Martin de Tours, Perpétue, Patern, Guennin, Budoc, Mériadec, Bilci ou Bieuzi, Émilien, Melaine, Aubin, Gildas de Ruis, Trifine (S^{te}), Trémour, Guigner, Cado, Tudi, disciple de saint Maudet, Nennoc (S^{te}), Gonéri, Ivi, Armel, Méliou, Méen, Laur, Judicaël (roi), Avé et Noyale (S^{tes}), Gurval, Convoïon, Salomon (roi), Gulstan, Guillaume, Yves, Maurice, Jean de la Gulle, Vincent Ferrier, Françoise d'Amboise. Outre cette fête, une autre sous la rubrique : « Fête des saintes reliques de ce diocèse. » La Bretagne a toute une phalange de saints nationaux. En bons fils, nous devons honorer nos apôtres d'un culte solennel, public, reconnu. Nous pouvons adopter les offices des saints appartenant à notre diocèse par leur naissance, émigration, séjour, relations et vénération populaire. De ce nombre sont Briac, Budoc, Efflamm et Hénora, sa femme, Gestin, Fracan et sa femme Gwenn, leurs fils Gwénolé, Jacut et Gwéthénoc ; Léonor, Ruélin, Guenvroc ; Maudet, Botmaël et Tudi ; Méliou ou Miliou, patron de Plou-Miliou, et son fils le petit martyr de quinze ans, Mélar ou Méloir ; Méven ou Méen ; Milion ou Émilion ; Gildas, Hervé, Ivi, Caradec, etc. Tous ces saints ont des légendes connues et ont été honorés d'un office liturgique. Une mention serait faite, en les nommant, de la troupe des saints inconnus : Ké, Mieu, Kémau, Rion, Bieuzi, Botmaël, Ouran, Valai, etc., dans une fête générale de « tous les saints du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier. En bons voisins et en vrais patriotes, il serait de toute justice et de haute confraternité bretonne d'emprunter à nos diocèses limitrophes quelques-uns de leurs offices.

La réformation du calendrier diocésain amènerait la réforme des patrons primitifs.

Que de paroisses retiennent dans leurs dénominations actuelles le nom de leurs fondateurs oubliés et changés! — Lanvellec, autrefois Lan-Velec, est bien le *land* ou *lanna* (à ce que je crois du moins) de saint Melec dont M. Gazio, recteur de Bréhan-Loudéac, a remarquablement écrit la vie. (*Saint Melec, son culte en Bretagne, sa vie.* Vannes, imp. Galles, 1884.) Ce saint Melec ou Meleuc n'est pas, comme le prétend Tresvaux (*Vies*, I, p. LXI,) (Lobineau ne dit pas cela), le même que saint Méloir, en latin *Melorus*, prince martyr, fils de saint Méliiau, enterré à Lanmèur. M. le vicomte Le Gouvello, le parent et l'historien de Kériolet, a donné une Vie pieuse et savante de saint Méloir, patron chez nous de Tréméloir, Saint-Méloir, etc. Pour Lanvelec, c'est bien saint Melec, en latin *Mellitus*, évêque de Londres et mort archevêque de Cantorbéri. Ce saint a donné son nom à quatre paroisses de Petite-Bretagne : Pleu-Meuleuc, diocèse de Rennes¹, Pom-Meuleuc et Plu-Melec, au diocèse de Vannes, et Lan-Velec au diocèse de Saint-Brieuc. Lan-Velec a pour patron actuel saint Brendan, d'après la *Géographie des Côtes-du-Nord*, par M. Gaultier du Mottay (p. 658), et *Saint Samson*, d'après le R. P. dom Plaine. (Voir la très ancienne *Vie inédite de saint Samson.* Paris, Bray et Retaux, 1887. Prolégomènes, p. xxxii.) Le 22 février 1883, Mgr. Bécél a obtenu de Rome l'office propre de saint Mélec pour le clergé paroissial de Plumelec où sont conservées les reliques du bienheureux Patron. C'est pour nous un bon exemple à suivre. Celles de nos paroisses qui ont le bonheur de posséder des reliques insignes pourraient être ainsi favorisées. — Plougras, anciennement Plouegroas, est bien le « peuple de la Croix. » — La Harmoye, limitrophe du fameux Saint-Bihi, était autrefois Lan-Hermoët, trêve du Bodéo, au diocèse de Cornouaille. Cette chapelle tréviale avait pour patron saint Hermoët, solitaire breton du vi^e siècle. La Harmoye ou Lan-Hermoët est actuellement sous le patronage de saint Gildas. (Voir *Cartul. de Redon*, p. 533. — A. DE

1. Ce n'est pas le sentiment de dom Plaine. Je relate ici l'opinion émise par M. Gazio.

LA BORDERIE, *Géogr. féodale*, p. 158. — DU MOTTAY, *Géographie*, p. 239). — Lan-Valai et Plou-Balai tirent leur nom de saint Valai ou Balai qualifié dans le *Cartulaire de Landevenec* (p. 159) disciple de saint Gwénolé. — Saint-Carné doit son nom à saint Hernin, appelé en breton Karn ou Karné. — L'église de Saint-Carreuc est appelée dans les chartes *ecclesia sancti Karoci*; Saint-Denoual, *Sancto Donoalo*. — Coëtmieu est « le bois de Mieu, » et Plumieu le « plou de Mieu. » Saint-Mieu ou Mioc (*Miocus*) a des reliques authentiques. — La famille de saint Fracan et de sa femme sainte Gwen est particulièrement mal servie : Ploufragan (Plebs-Fracani), Langueux (Lan-Gwéthénoc), Trégueux (Tref-Gwéthénoc), ont saint Pierre pour patron ; Saint-Guen et Saint-Jacut ont pour titulaires sainte Marie-Madeleine et la sainte Vierge. — Dom Plaine pense qu'on peut avec raison attribuer le titre patronal de saint Maudet aux paroisses de Plumaudan, Saint-Maudan et Saint-Maden. — Inutile de dire que toutes les paroisses citées plus haut ont changé de vocables.

Que de fois l'histoire d'une paroisse proteste contre le changement du patron. Voici quelques exemples pris entre cent. — Carnoët, de l'ancien diocèse de Quimper, aujourd'hui rattaché au diocèse de Saint Brieuc par la bulle du Souverain Pontife Pie VII, en date du 3 décembre 1801. L'église actuelle est dédiée à saint Pierre. (DU MOTTAY, *Géographie*, p. 492.) Cette église pourtant fut donnée vers l'an 1170 à saint Maurice de Loudéac, alors abbé de Langonnet, par le duc de Bretagne Conan IV, dit le Petit. Et comment s'appelait-elle alors, cette vieille église de 1170 ? Saint-Pierre de Carnoët ? — Non. — Sainte-Marie ou Notre-Dame de Carnoët. Saint Maurice fonda dans ce lieu, dans cette église, une célèbre abbaye cistercienne, fille de Langonnet. *Revocatur a claustro vir Domini et in ecclesia Beatæ Mariæ de Charnoëch ad petitionem Conani Junioris comitis et fratrum de Langonio convenientiam seu potius instantiam assumitur in Abbatem... Cum vero in ecclesia Beatæ Mariæ de Carnoëch Abbat̄is officio fungeretur, etc...* (*V. duplex vita S. Mauritii a R. P. D. Beda Plaine*, p. 8, 9.) Cette Vie, dit le savant bénédictin breton, a été écrite par un contemporain, ami et fils spirituel du saint Abbé. Plus tard le moûtier cistercien fut appelé « Saint-Maurice de Carnoët. »

(V. LOBIN., *Histoire*, p. 157. Preuves, 308. — MORICE, *Histoire*, I, 109. Preuves, I, 664, 710. — *Cart. de Redon*, 539. — *Propre de Saint-Brieuc*, 13 oct. — *de Quimper*, 5 oct.) Il me semble donc que rien n'est plus juste que d'imposer à Carnoët pour patrons et titulaires la sainte Vierge et saint Maurice. Les reliques insignes de saint Maurice sont conservées à l'église de Carnoët dont le titulaire actuel est saint Pierre. — Les vieilles chartes désignent toujours nos paroisses par le titulaire de l'église. « Église Saint-Brieuc de Plouasne, » « *ecclesiam sancti Brioci de Ploasno* » : tel est le titre donné en 1140 environ à la paroisse de Plouasne, fief de Marmoutiers depuis 1086. Aujourd'hui les apôtres Jacques et Philippe usurpent la place d'honneur sur l'apôtre de notre diocèse. (V. *Anciens Évêchés*, IV, 403.) — L'ancienne église de Lescouët-Jugon, détruite en 1794, était, à son origine, dédiée à saint Malo ; elle a été mise sous le vocable de saint Jean-Baptiste à une époque qu'on ignore. (DU MOTTAY, *Géographie*, 341, et PLAINE, *Vie de saint Malo*, p. 20.) — Kériti, ancienne enclave de Dol, a pour patron primitif saint Samson. La fête patronale se célèbre actuellement le 8 septembre pour honorer la Nativité de la Sainte Vierge ; — etc., etc.

Par l'étymologie des paroisses qui souvent portent les noms de leurs fondateurs, à l'aide des sources historiques, (archives fabriennes, communales ou départementales, cartulaires manuscrits et imprimés) où les églises sont désignées par les noms de leurs titulaires, il est donc facile de rétablir les premiers patrons. Il y a encore lieu, dans bien des cas, de relever le culte du saint fondateur, en étudiant sa vie, d'après les sources écrites et la tradition orale, en la faisant connaître au peuple, en faisant les démarches nécessaires pour obtenir un office spécial. Là où il y a des reliques du saint patron, le devoir des pasteurs est de les enchâsser convenablement, de les faire vérifier, de les exposer souvent à la vénération des fidèles. Pour solenniser la fête patronale, une démarche respectueuse est à tenter. Si le saint a des reliques authentiques, une vie ancienne manuscrite ou imprimée dans les vieux bréviaires bretons, si surtout il est honoré d'un office propre dans un des diocèses actuels de la Bretagne, il serait de la meilleure piété et du plus haut patriotisme de travailler à l'inscription de ce saint dans notre calen-

drier diocésain, ou du moins dans le Propre ou Coutumier de la paroisse qui l'honore en qualité d'apôtre, de patron ou de titulaire.

Gardons nos vieux saints bretons, et ils nous garderont contre l'esprit d'impiété. Nous n'aurons plus alors sujet d'exhaler les plaintes de notre grand poète Brizeux :

L'ardent souffle s'éteint au cœur de la Bretagne !

Nos vieilles madones taillées en cœur de chêne de nos forêts celtiques, la Vierge miraculeuse que tout Breton fidèle appelle amoureusement Notre-Dame de*** *Ittron Varia**** (Ici le nom de la paroisse), sont trop souvent remplacées par des Notre-Dame de la Salette, de Lorette, des Victoires et de Lourdes, coulées en plâtre dans un moule commun à toutes ces statues. A Dieu ne plaise que je m'élève jamais contre la Vierge de Lourdes, de la Salette, de Pontmain, de Lorette, etc. Non, mais en apparaissant dans ces endroits privilégiés pour y raviver la Foi, Marie n'a pas voulu détrôner en Bretagne les vocables simples et pieux sous lesquels l'invoquaient nos pères. Si nous voulons dans nos églises des statues neuves, que ce ne soit pas pour remplacer les anciennes icones. Il y a tant de place à céder à une Notre-Dame de Lourdes par exemple. On peut la mettre sur le trône du mois de Marie, sur le brancard de procession, la peindre sur un vitrail, la broder sur une bannière, la sculpter en bas-relief sur un autel. N'exilons pas pour cela la douce image de Notre-Dame de Bon-Secours, de Tout-Remède, de Pitié, de Délivrance, de Compassion, de Patience, de Soumission, du Berceau, du Roncier, de Bulat, Kerfot, etc., l'image attestant que la paroisse est, depuis un temps immémorial, consacrée à la Mère de Dieu.

C'est ainsi que les dévotions nouvelles, ou plutôt le désir de se mettre à la mode, de faire du neuf, sont souvent cause du changement patronal. Un curé veut-il inspirer à ses paroissiens la dévotion au Sacré-Cœur, à saint Joseph, au saint et immaculé Cœur de Marie, à Notre-Dame des Anges ou de la Portioncule, il solennise ces fêtes en grande pompe et laisse à l'arrière-plan la fête patronale. C'est très bien d'établir des confréries des Sacrés-Cœurs, de saint Joseph, de saint François, du Rosaire, etc. ; mais la fête patronale

doit primer toutes les autres et se célébrer toujours suivant les anciens usages, selon l'ancienne rubrique : *In unaquaque Parochia servatur festum Patroni Principalis.*

Trop souvent aussi, lors de la reconstruction des églises, sentant le besoin de faire du neuf en tout, les principaux bienfaiteurs imposent un patronage nouveau. Trop souvent on cède à des dévotions nouvellement établies, plus superficielles que durables, pour quitter les vocables anciens. Flatter le courant actuel du sentiment populaire, c'est un moyen assuré de se procurer des ressources. L'éloge de nos saints bretons, prononcé en chaire, plaiderait fortement en faveur de la cause que j'ai l'honneur de soutenir.

Dans nos projets de réforme, n'usons pas de représailles. Ne procédons pas à la manière janséniste. Ne détronons aucun patron vraiment primitif. Ce serait une impiété :

Oh ! n'exilons personne. Oh ! l'exil est impie !

Rendons à saint Pierre ce qui est à saint Pierre. — Vers 1180, l'église « Saint-Pierre de Pengwénan, » *ecclesiam sancti Petri de Penguennan*, fut donnée à Henri, abbé de Saint-Jacut, par Geoffroi Loiz, évêque de Tréguier. Cette donation de l'église « Saint-Pierre de Peneguan » fut confirmée en 1188 par le pape Clément III (*Anciens Évêchés*, IV, 280, 281). L'étymologie est d'accord avec l'histoire. Pengwénan, euphonie pour Pêr-gwénan, est encore en *brézoueg* « Pêr-wénan, » en français « Pierre des abeilles. » Le Prince des Apôtres est pour les Bretons « le saint des abeilles. » C'est à lui que les paysans « vouent » les essaims à venir ; c'est à lui que les apiculteurs payent « l'offrande promise » pour la bonne venue des ruches à miel. « L'église paroissiale, construite en 1837, dit M. du Mottay (*Géographie*, p. 701), est sous le patronage de la sainte Vierge, et le pardon a lieu le dimanche de la Quasimodo. » — A Pleu-Bihan, saint Pierre était patron avant l'arrivée des Bénédictines de Saint-Georges de Rennes. A cette époque (1032) la paroisse de Pleubihan fut donnée au bienheureux saint Georges qui devint le titulaire de l'église et supplanta le patronage de saint Pierre. (V. *Cart. de Saint-Georges*, charte XV, p. 112. — MORICE, *Preuves*, I, 371, et LOBIN., *Preuves*, 110.) — A Plouëzec, le premier patron

est aussi saint Pierre, car, en 1206, « l'église Saint-Pierre de Plouëzec » fut donnée aux Prémontrés de Beauport par Alain de Penthièvre, comte de Goëlle (*Anciens Évêchés*, IV, 60). « L'église paroissiale, qui vient d'être reconstruite (1848), est dédiée à Notre-Dame du Gavel ou du Berceau. » (*Géographie*, 217.) C'était, avant la Révolution, le vocable d'un pèlerinage assez fréquenté et d'une chapelle détruite dont l'emplacement se trouve aujourd'hui sur le territoire communal de Kériti. L'ancienne fête patronale de saint Pierre se célèbre à Plouëzec comme un simple dimanche. Gardons une dévotion inviolable à la Madone miraculeuse, Notre-Dame du Gavel. Qu'elle soit la patronne vénérée des Islandais, mais que saint Pierre, lui aussi l'ami des pêcheurs, ne perde aucun de ses titres, aucun de ses droits de patron de la paroisse et titulaire de l'église de Plouëzec. *Cuique suum*.

Un moyen excellent de raviver la dévotion du peuple aux saints bretons est d'exhorter les fidèles à donner ces patronages à leurs enfants au baptême. Nos enfants ne portent plus les noms des anciens patrons, *zent Kóz Breiz-Izel*. Il faut des noms plus sonores, plus jolis, plus modernes. Les parrains et marraines préfèrent choisir dans le jargon du roman, du théâtre, de l'Hippodrome, de la mythologie, de l'almanach d'Israël. Quoi d'étonnant si, avec les anciens noms de baptême, les vieux patrons de la paroisse, *tado Kóz ar barouz*, on délaisse, pour prendre la mode de Paris, ces gracieux costumes nationaux.

Le costume brillant qui fait l'âme plus fière.

La vie de nos saints bretons n'est pas à la portée du peuple. L'ancienne édition du *Buez ar zent* est écrite dans un style baroque, moitié français, moitié breton, et ne nous donne pas les « saints du Pays. » La nouvelle édition de M. le chanoine Morvan est un progrès pour le respect de la langue celtique, mais avec adjonction insignifiante de nouveaux « saints de chez nous. » Une Vie populaire des saints de Bretagne, en langue française et bretonne, est à faire. Elle contribuerait à l'exaltation de la petite Patrie, à l'épuration de « l'idiôme saint par le barde chanté. »

Gardons aussi notre vieux bon langage
Que tous les saints savent au Paradis.

Miromp Kévret, miromp iéz hon zud Koz,
Ar brezonek vo iéz ar Baradoz.

(Abbé LE TOURNEUR, *Poésies diverses.*)

C'est, conclurai-je avec M. Robert Oheix, c'est encourager les tendances fâcheuses que d'abandonner les vocables primitifs. Ces tendances vont loin. Sur les quatre cents paroisses du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier, cent-dix ont rejeté les anciens patrons, et saint Pierre à lui seul a accaparé plus de quatre-vingt-dix des patronages nouveaux. Quelques églises ont été récemment rendues à leurs titulaires primitifs. Mgr David et Mgr Bouché étaient résolument entrés dans cette voie. La réparation sera continuée par la piété bien connue de Mgr Fallières, l'onctueux panégyriste de saint Yves et de saint Guillaume. Béni soit le jour où nous pourrons réciter les offices de nos saints bretons, si nombreux, chanter leurs belles hymnes et rendre le patronage de nos paroisses à leurs fondateurs !

C'était, suivant les us antiques,
Toujours aimés dans nos cantons,
Pour eux qu'on chantait des cantiques,
Pour eux qu'on venait aux Pardons.

Si notre rêve se réalise, nous ne gémirons plus avec le poète :

Mais ils sont morts, les chers Apôtres,
Désormais tout espoir est vain :
Notre pays semblable aux autres
A perdu son charme divin.

(L. TIERCELIN, *Le Livre Blanc*, p. 139.)

Mais fièrement nous exulterons avec le Prince des Bardes d'Armorique :

Les hymnes d'autrefois toujours nous les chantons !
Oh ! nous ne sommes pas les derniers des Bretons !
Le vieux sang de tes fils coule encor dans nos veines,
O terre de granit recouverte de chênes !

(BRIZEUX, *Marie*, éd. Lemerre, p. 173.)

Abbé Y.-M. LUCAS.